



Communiqué de presse 14 février 2024

NON à l'aire de grand passage près de Cépet

Les élus et les habitants de Cépet **s'inquiètent** du projet d'implantation d'une Aire de Grand Passage (200 caravanes, 400 véhicules, 1000 personnes) **sur un terrain agricole** situé à proximité immédiate de l'aire urbaine de Cépet et à l'extrémité Nord de Toulouse Métropole.

Monsieur Plantade, Maire de Bruguières et Vice-Président de Toulouse Métropole, **a annoncé ce projet au maire, Colette Solomiac, par téléphone le 8 février 2024, sans aucune concertation préalable des élus et encore moins de la population.**

Aucune étude préalable, ni aucune démarche officielle n'ayant été effectuées ou communiquées aux élus, ils s'interrogent sur **ce choix précipité d'un terrain agricole cultivé en fermage par un jeune agriculteur et à proximité d'un artisan producteur de foies gras (le Marquisat).**

En effet, avec 2200 habitants, la commune de **Cépet, qui serait ainsi la plus proche du terrain envisagé**, ne peut pas absorber l'arrivée de 1000 personnes supplémentaires alors qu'elle ne dispose d'aucun équipement adéquat (faible nombre de commerces et de médecins...).
Il en est de même pour la commune de **Saint-Sauveur.**

Qui plus est, l'accès envisagé augmenterait de façon considérable les problèmes de circulation et de sécurité routière, compte tenu :

- de l'étroitesse des voies,
- du nombre important de véhicules,
- du passage par une aire urbanisée de **Villeneuve-lès-Bouloc**, constituant déjà un goulet d'étranglement important entre la RD45 et la RD4.

Environ **500 personnes, 10 maires** de la Communauté de Communes du Frontonnais **ainsi que plusieurs élus locaux et départementaux**, se sont mobilisés lors de la réunion publique du 13 février à Cépet.

Compte tenu du succès de cette exceptionnelle mobilisation, les élus et les habitants de Cépet sont fortement mobilisés et **demandent le retrait de ce projet inadapté au territoire.**

Colette Solomiac – Maire de Cépet

“ Cépet Citoyenne et Audacieuse ”